

PROCÈS-VERBAL
Comité de parents de la CSDL –

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **22 janvier 2018** à 19 h 05 dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

Les membres présents ou absents (noms qui sont rayés) sont :

Écoles primaires

Alfred-Pellan		Cindy-Anna Traversa
Charles-Bruneau	Philippe LeBlanc	
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu	
Coursol		Cynthia Declunder
De L'Arc-en-ciel	Julie Cummings	
De L'Avenir		Farid Doghmi – <i>abs. motivée</i>
De L'Équinoxe	Marc-Olivier Tremblay	
De Val-des-Ruisseaux	Hubert Alexandre-Gingras	
Des Cardinaux	Christian Pineda	
Des Cèdres	Marie Piché	
Des Ormeaux		Hounida Boukendakdji
Du Bois-Joli		Rodrigo Moreira – <i>abs. motivée</i>
Du Parc		Violaine Cloutier
Demers	Julie Martin	
Eurêka		Mathieu Dubé
Fleur-de-Vie		Manon Richard – <i>abs. motivée</i>
Fleur-Soleil		Patricia Villanueva
Hébert	Évelyne Morissette	
J.-Jean-Joubert		Mathieu Bussièrès
Jean-Lemonde		Perrine Mangeot
Jean-XXIII		Aucun représentant
L'Aquarelle		Gina Soccio et Tayssir Souissi – <i>abs. motivées</i>
L'Envol	Sylvain Dauphinais – Étienne Patry (<i>sans droit vote</i>)	
L'Envolée	Jonathan Woo	
L'Escale		Robert Ménard
L'Harmonie		Pierre Clément – <i>abs. motivée</i>
L'Orée-des-Bois	Jacques Lorrain	
La Source	Mélanie Rousseau	
Le Baluchon	Karine Poirier et Christian Cyr (<i>sans droit vote</i>)	
Le Petit-Prince		Aucun représentant
Le Sentier	Julie Martel	Mélissa Georges-Louis
Le Tandem	Julie Pacheco-Robert	
Les Explorateurs	Nacim Bernoussi	Nancy Boisier

Les Quatre-Vents
Les Trois-Soleils
Léon-Guilbault
Marc-Aurèle-Fortin
Marcel-Vaillancourt
Notre-Dame-du-Sourire
Paul-Comtois
Paul-VI
Pépin
Père-Vimont
Pierre-Laporte
Raymond
Saint-François
Saint-Gilles
Saint-Julien
Saint-Norbert
Saint-Paul
Sainte-Béatrice
Sainte-Dorothée
Sainte-Marguerite - dép.21h40
Simon-Vanier
Val-des-Arbres
Villemaire

**Écoles secondaires et
spécialisées**

Alphonse-Desjardins
CQPEL
Curé-Antoine-Labelle
De la Mosaïque
ÉÉIL
Georges-Vanier
Horizon Jeunesse
Jean-Piaget
L'Odysée-des-Jeunes
Leblanc
Mont-de-La Salle
Poly-Jeunesse
Saint-Martin
Saint-Maxime

CCSEHDAA - représentants

Représentant à l'EXCP et CP
Commissaire-parent EHDA
Représentant au CP

Amal Chaanin
François-Hugues Liberge – arr. 21h25
Nathalie Desjardins
~~Véronique Bergeron~~
Marc Saba El Leil
~~Anne-Marie Lévoillé~~
Catherine Bérard - *abs. motivée*
Josée Gauthier
Rita Mehanna
Benoit Martineau
Nick Di Nezza
François Hurtubise
Sarah Balit
Lilia Derbal
Aucun représentant
Patricia Guay
Julie Brunel
Joana Posca
Jennyfer Valme
Renée Lépine
Khaled Farid observateur ~~Louise Bernatchez~~
~~Abdallah Ezzitouni~~
Sylvain Martel
Vincent Legault - *dép.21h30*

Suzanne Fournier
Patrick Martin
Marc Patrick Roy
Aucun représentant
Amal Chaanin - 2
Stéphanie Gévry
~~Lise Bissonnette~~ – *abs. motivée*
Aucun représentant
Martine Goulet
Adil Houidar
Stéphanie Gévry - 2
Mongji Zitouni
Nathalie Carrière
Éric Provencher
Simon Semaan
~~Jacques Théberge~~ – *abs. motivée*
Isabelle Bouchard
Alexandre Poulin

Invités :

Mme Louise Lortie	Présidente de la CSDL
M. Raynald Hawkins	Président du comité exécutif - CSDL
Mme Gaëlle Absolonne	Directrice générale adjointe
Mme Isabelle Beaudry	Directrice - OST
Mme Chantal Beauchemin	Directrice adjointe - OST

Louise Émard agit comme secrétaire de la séance.

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 janvier 2018;

Il est proposé par Isabelle Bouchard, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour du Comité de parents - séance du 22 janvier 2018;
3. Interventions du public;
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 11 décembre 2017;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 11 décembre 2017;
6. Présentation sur les critères d'inscription par mesdames Gaëlle Absolonne, directrice générale adjointe et Isabelle Beaudry, directrice de l'Organisation scolaire et du transport;
7. Comité de réflexion sur les critères d'inscription;
8. Élection pour la vice-présidence;
9. Intervention des membres :
 - 9.1. Mot du président;
 - 9.2. Information par les commissaires-parents;
 - 9.3. Information par la déléguée de CCSEHDAA;
 - 9.4. Information par le délégué de la FCPQ;
 - 9.5. Information par la déléguée du RCP-3L;
 - 9.6. Information par les représentants,
(Durée maximale : 20 minutes - inscription requise avant la séance).
10. Calendrier scolaire 2018-2019 de la CSDL - consultation;
11. Renouvellement des écoles alternatives et ÉÉIL;
12. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle – avis;
13. Rencontre au sujet du parc Cluny;
14. Report des élections scolaires;
15. Varia :
16. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;
17. Levée de la séance.

CP-2018-01-22-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Il n'y a pas de public présent à la séance.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2017;

Point 6.4 : montant de la facture élève à acheminer au CP : FAIT.

Point 6.5 : les rapports de Lise Bissonnette représentante au RCP-3L ont été acheminés.

Point 13. : ce point sera traité via un ABC.

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 11 décembre 2017;

Il est proposé par Nathalie Carrière, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2017 avec les modifications suivantes :

Page 5, point 6.4, 1^{er} paragr. : Enlever la 1^{re} phrase.

Page 5, point 6.4, 2^e paragr. : Enlever la 1^{re} phrase. La 2^e phrase se lira : Trois associations sur quatre sont *mandatées, seule la FCPQ a rempli le mandat.*

Page 5, point 6.6, 4^e paragr. : doit se lire : À l'école Curé-Antoine-Labelle le conseil étudiant *organise aussi cette activité.*

Page 7, point 11, 1^{er} paragr. : remplacer le texte par : Marc Patrick Roy explique que des commissions scolaires ont fait la demande de report des élections. Une discussion prend place.

CP-2018-01-22-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Présentation sur les critères d'inscription par mesdames Gaëlle Absolonne, directrice générale adjointe et Isabelle Beaudry, directrice de l'Organisation scolaire et du transport;

Madame Louise Lortie, présidente de la CSDL, M. Raynald Hawkins, président de l'exécutif du conseil des commissaires et responsable de ce dossier, mesdames Gaëlle Absolonne, Isabelle Beaudry et Chantal Beauchemin, sont présents pour la présentation de ce point.

Madame Beaudry présente les résultats des rencontres faites à ce jour dans le dossier. Elle répond également aux questions des membres.

Madame Lortie souligne que la CSDL ne voulait pas lancer la consultation durant la période d'inscription.

7. Comité de réflexion sur les critères d'inscription;

Suite à la démission de Luc-Olivier Herbert, il est proposé par Marc Sabal El Leil, que Amal Chaanin, qui s'était déjà montrée intéressée à faire partie de ce comité, soit entérinée comme déléguée au comité de réflexion sur les critères d'inscription.

CP-2018-01-22-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Élection pour la vice-présidence;

Le président décrit le processus d'élection.

Sylvain Martel propose Madame Louise Lortie comme présidente d'élections. Messieurs Raynald Hawkins et Étienne Patry sont désignés scrutateurs.

CP-2018-01-22-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suzanne Fournier propose la candidature de Christian Pineda.

Isabelle Bouchard propose la candidature d'Amal Chaanin.

Amal Chaanin et Cristian Pineda acceptent la mise en candidature.

Les candidats sont invités à présenter leur intérêt pour ce poste.

Le vote est pris.

M. Christian Pineda est élu à la vice-présidence du Comité de parents pour terminer l'année scolaire 2017-2018.

CP-2018-01-22-005

ÉLU À LA MAJORITÉ

L'élection de Christian Pineda laisse vacant le poste de conseiller à l'exécutif du Comité de parents.

Nous procédons donc à des élections pour le poste de conseiller.

Geneviève Boismenu propose la candidature de Julie Pacheco.

Julie Pacheco accepte et est élue par acclamation au poste de conseillère à l'exécutif du Comité de parents pour terminer l'année scolaire 2017-2018.

CP-2018-01-22-006

ÉLUE PAR ACCLAMATION

9. Interventions des membres du comité exécutif;

9.1 Mot du président;

Sylvain Martel offre ses vœux de bonne année aux représentants.

Il fait état de la démission de Luc-Olivier Herbert, vice-président du CP. M. Herbert a été coopté comme commissaire à la CSDL.

Le groupe de travail sur l'assemblée générale du début d'année dans les écoles est en attente. Nous avons reçu des commentaires de quelques écoles.

Dans le dossier « Hommage aux bénévoles » M. Martel contactera très prochainement les membres de ce comité.

9.2 Information par les commissaires-parents;

Geneviève Boismenu, donne l'information suivante :

- Il y a eu élection de deux nouveaux commissaires :
- Mme Janie Fortin dans la circonscription Sainte-Rose et M. Luc-Olivier Herbert dans la circonscription Saint-Martin.
- Le 12 février se tiendra le « Lancement de la Conversation publique sur l'école lavalloise de demain »; organisé par l'Institut du Nouveau-Monde;
- Le bilan annuel de la CSDL sera présenté lors de la séance publique qui se tiendra le mercredi 24 janvier 2018, à 19 h.

9.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Alexandre Poulin mentionne que deux sujets importants ont été discuté dans le cadre de la politique d'intégration scolaire. M. Maxime Mongeon a présenté les faits saillants du dossier.

Mme Martine Deshaies, coordonnatrice aux Services éducatifs a présenté le document du service d'orthophonie, équipe de soutien aux élèves en casse ordinaire, bilan 2016-2017 et plan d'action 2017-2018.

Les enfants en classe régulière ont commencé à recevoir des services en orthophonie.

La prochaine séance du CCSEHDAA est prévue le 5 février 2018.

9.4 Information par le délégué de la FCPQ;

Marc Patrick Roy informe les membres de la date du prochain conseil général de la FCPQ, soit le 17 février 2018. De plus amples informations seront apportées à la prochaine séance.

9.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

Lise Bissonnette est absente.

Ses rapports ont été envoyés aux représentants par courriel.

9.6 Information par les représentants (total de 20 minutes – inscription requise);

École de L'Arc-en-ciel : Julie Cummings souligne que les autobus jaunes sont trop pleins. Des élèves ont été blessés lors de certains transports.

Dans un 2^e temps, lors de la dernière tempête de neige, les trottoirs autour de l'école n'étaient pas dégagés. Les chauffeurs d'autobus se voyaient obligés de faire descendre les élèves dans les bancs de neige.

Mme Cummings invite les parents à appeler le 311 pour signaler tout problème à la Ville de Laval.

Un membre nous informe de l'application « Hé voilà! » dont les parents peuvent se servir pour envoyer des photos de ce qu'ils constatent, entre autres, dans le cas des tempêtes de neige.

Des parents ont appelé à la Ville de Laval, il semble que la CSDL ait demandé de ne pas déneiger durant les heures de classe. D'autres ont appelé la police.

Madame Lortie mentionne les priorités de la Ville quant au déneigement prioritaires : tout d'abord les hôpitaux, les écoles, mais effectivement pas durant les heures d'école.

Suite à une question sur la fermeture ou non des écoles, Mme Lortie mentionne que cela appartient au parent d'envoyer ou non son enfant à l'école et elle suggère aux parents d'installer l'application CSDL sur leur appareil mobile.

Madame Cummings parle de l'utilisation des fonds débloqués récemment par le Gouvernement. À L'Arc-en-ciel cette somme d'argent fût, entre autres, utilisée pour l'embauche de professionnels.

École du Val-des-Ruisseaux : Hubert Alexandre-Gingras mentionne qu'il y a eu l'ouverture officielle de l'école. Plus de 150 parents étaient présents. Madame Francine Charbonneau, députée de la circonscription de Mille-Îles et ministre, Mme Louise Lortie et autres dignitaires étaient présents.

M. Alexandre-Gingras demande si la mission de la FCPQ est la même que celle du Comité de parents? M. Martel lit la mission du CP telle que décrite dans le dépliant du CP « Mon implication pour faire une différence ». Vers la fin de l'année scolaire, le Comité de parents envoie ce dépliant dans les écoles afin que celui-ci soit distribué à tous les élèves inscrits au préscolaire.

Le document est sur le site Web du Comité de parents.

Mongi Zitouni remercie le Comité de parents pour les billets de hockey. Ce fût une très belle expérience pour lui et sa famille. M. Martel souligne que 8 \$ par billet vendu ayant le code de la CSDL allait au bénéfice de la Fondation scolaire de Laval.

10. **Calendrier scolaire 2018-2019 de la CSDL;**

M. Martel entretient les membres sur le fait que depuis des années, les commentaires du Comité de parents sont les mêmes, soit que le congé du Jeudi Saint soit aboli et qu'à la 100^e journée de classe, il n'y ait qu'une seule journée de congé au lieu de deux.

ATTENDU la demande d'avis à l'égard d'un projet de calendrier scolaire des ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire (formation générale);

Il est proposé par Mongi Zitouni, et résolu à l'unanimité,

QUE le Comité de parents demande à la Commissions scolaire de Laval de modifier le projet de calendrier scolaire afin qu'il n'y ait pas deux journées pédagogiques consécutives lors de la 100^e journée, à la mi année;

QUE le Comité de parents demande à la Commissions scolaire de Laval de modifier le projet de calendrier scolaire afin de supprimer le congé du jeudi saint.

CP-2018-01-22-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. **Renouvellement des écoles alternatives et ÉÉIL;**

Le président invite les représentants des écoles concernées à faire une courte présentation.

École alternative Le Baluchon : M. Christian Cyr accompagne Karine Poirier représentante de cette école. M. Cyr a déjà été représentant au Comité de parents. Il parle du projet éducatif, du bulletin non chiffré et de l'implication obligatoire des parents à l'école.

École alternative L'Envol : M. Étienne Patry, parent de l'école, mentionne l'existence de classes multi-âges dans trois niveaux. Plus de 200 personnes se sont présentées à l'assemblée annuelle de l'école. À ce temps-ci de l'année, sur les deux classes ouvertes au niveau maternelle pour l'an prochain, il reste entre douze et quinze places disponibles, l'une ayant été comblée par la fratrie.

École d'éducation internationale de Laval : Mme Martine Goulet accompagne Amal Chaanin, représentante de l'école. C'est une école pour les élèves qui aiment l'école. Même si un élève a un plan d'intervention, il peut passer les examens d'entrée. Les élèves terminent avec un diplôme d'école internationale. C'est la seule école qui offre le baccalauréat dans la CSDL. L'ouverture sur le monde y est prônée. À chaque année il y a 330 places disponibles en sec I. Dans les autres niveaux, il y a également des places qui deviennent disponibles suite à des départs ou à des désistements.

Julie Cummings souligne que lors de la rencontre avec le Ministre l'an dernier, les élèves de l'École d'éducation internationale de Laval se sont distingués par leur pertinence.

Les présentations étant terminées la résolution suivante est prise :

**Renouvellement des écoles alternatives et de
l'École d'éducation internationale de Laval**

ATTENDU l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, selon laquelle la commission scolaire, après consultation du comité de parents, peut établir des écoles aux fins de projet particulier;

ATTENDU les demandes de reconduction des projets particuliers formulées par les écoles alternatives l'Envol et Le Baluchon, ainsi que par l'École d'éducation internationale de Laval;

ATTENDU la demande d'avis de la Commission scolaire de Laval au sujet de la demande de renouvellement de ces trois écoles à projet particulier;

ATTENDU que les élèves issus de ces établissements accèdent avec facilité aux niveaux scolaires supérieurs et contribuent positivement au taux de diplomation et de qualification de la Commission scolaire de Laval;

Il est proposé par Sylvain Dauphinais, et résolu à l'unanimité,

QUE le Comité de parents recommande favorablement le traitement tel que présenté, des trois demandes de reconduction des écoles alternatives L'Envol et Le Baluchon, ainsi que de l'École d'éducation internationale de Laval, auprès du Conseil des commissaires et du Ministère de l'éducation afin que ces écoles puissent poursuivre leur projet particulier.

CP-2018-01-22-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle - avis;

M. Martel introduit le document. Une discussion prend place. Ce point suscite de nombreuses questions, entre autres, la langue à l'école et la langue d'enseignement.

À l'école Saint-Paul il y a plus de soixante langues parlées.

M. Martel souligne que la date de réponse à la Commission scolaire est le 23 février. Le point est donc reporté à la séance du 12 février.

Il invite les représentants à lui envoyer leurs questions avant la prochaine séance.

Il souligne que seulement les questions reçues par courriel seront répondues.

SUIVI

13. Rencontre au sujet du parc Cluny;

Lundi dernier, une rencontre au sujet du terrain du parc Cluny a eu lieu à l'école Léon-Guilbault.

Une prochaine rencontre à ce sujet se tiendra le 29 janvier au CQPEL (Centre de qualification professionnel et d'entrepreneuriat de Laval) situé au 705, chemin du Trait-Carré.

Pour plus d'information, une adresse est disponible : www.repensonslaval.ca/cluny

14. Report des élections scolaires;

Sylvain Martel a été contacté par le journal Le Devoir au sujet de la résolution prise sur le report des élections scolaires. Le conseil des commissaires ne s'est pas prononcé sur ce sujet.

15. Varia (information);

15.1 Prochaine conférence :

La prochaine conférence des ABC du Comité de parents a pour sujet : la gestion de l'anxiété chez les enfants.

La conférence se tient à l'école Leblanc, 1750, Montée Masson dans l'Est de Laval H7E 4P2.

16. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine séance du Comité de parents est prévue le lundi 12 février 2018, à 19 h.

17. Levée de la séance.

À 22 h 13, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Philippe LeBlanc de lever la séance.

CP-2018-01-22-009

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Patrick Martin
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel
Président